

DISTILLATION DE CRISE

Budget

Un montant total de 211 M€ est déclenché en deux phases :

- un montant initial de 155 M€ en juin 2020
- un complément de crédits de 56 M€ ajouté en août 2020.

127 M€ sont pris sur le PNA et 84 M€ proviennent de crédits nationaux.

Engagement des producteurs

En juin 2020, les producteurs ont engagé environ 3,3 Mhl au niveau national.

Avec le budget total alloué, 2,6 Mhl vont pouvoir être distillés, c'est-à-dire 80% du total des demandes initiales

- 1,9 Mhl sur le montant initial (environ 58 % des volumes engagés)
- 0,7 Mhl sur le complément de crédit (environ 22 % des volumes engagés)

Chaque enveloppe budgétaire a donné lieu à une notification distincte. Chaque notification sera instruite séparément.

Mécanisme retenu

- Ni contingentement par région, ni contingentement par segment.
- Pour les AOC et les IGP, les produits doivent avoir fait l'objet d'une déclaration de revendication.
- Le titre alcoométrique volumique ne doit pas être inférieur à 10,5% vol. au moment de la livraison à la distillation
- En cas de dépassement des demandes par rapport à l'enveloppe, application d'une réduction linéaire des volumes engagés identique pour toutes les souscriptions.
- Pour que les producteurs s'engagent au plus près de leurs besoins réels, mécanisme de sanctions financières est prévu en cas de non-livraison de la totalité ou d'une partie des volumes accordés après réfaction.
- Pour bénéficier du montant total sans pénalité, il convient de livrer à minima 80% de chacune des notifications.

Les pénalités de non livraison ou de livraison inférieure à 80% de chaque notification s'appliquent à chaque contrat indépendamment l'un de l'autre.

Calendrier de distillation

Chaque phase fait l'objet d'un calendrier de livraison indépendant :

- La distillation initiale est réalisée sur de début juin au 12 septembre 2020 ;
- La distillation complémentaire sera réalisée sur la période du 1^{er} octobre au 31 mars 2021.

Montants versés

Prix payés aux producteurs (aide non assujettie à la TVA)

- 78 €/hl pour les IGP et AOC
- 58 €/hl pour les VSIG

Un abondement de 5 €/hl de vin seront versés aux distillateurs.

Le paiement sera versé aux distillateurs qui devront reverser aux producteurs.

RECAPITULATIF

	PHASE 1	PHASE 2	TOTAL
Montants	initial en juin 2020 : 155M€	complémentaire en août 2020 : 56M€	211 M€
Volumes financés	1,9Mhl = 58% des volumes engagés	0,7Mhl = 22 % des volumes engagés	2,6Mhl = 80% des volumes engagés
Notifications aux producteurs	Notification 1 qui porte sur 58% des volumes engagés	Notification 2 qui porte sur 22% des volumes engagés	
Livraison minimum	Au moins 80% des volumes de la notification 1	Au moins 80% des volumes de la notification 2	
Dates de livraison	de juin au 10 septembre 2020	avant le 20 mars 2021	
Dates de distillation	de juin au 12 septembre 2020	du 1 ^{er} octobre au 31 mars 2021	
Paiement aux producteurs par les distillateurs	au plus tard le 30 novembre 2020	au plus tard le 30 juin 2021	
Calcul des pénalités	Livraison inférieure à 80 % et au moins égale à 50 % = pénalité égale à 50 % du montant payé par le distillateur Livraison inférieure à 10 hl ou à 50 % = pénalité égale à 100 % du montant correspondant au volume du contrat notifié multiplié par le tarif de l'aide prévue		
EXEMPLES SUR UN ENGAGEMENT DE 1 000 HL			
	obligation de livraison entre 464 hl et 580 hl	obligation de livraison entre 176 hl et 220 hl	total entre 640 hl et 800 hl
Exemple 1	livraison de 100% soit 580 hl = aide à taux plein sur les 580 hl	livraison de 80% soit 176 hl = aide à taux plein sur les 176 hl	756 hl livrés
Exemple 2	livraison de 80% soit 464 hl = aide à taux plein sur les 464 hl	livraison de 80% soit 176 hl = aide à taux plein sur les 176 hl	640 hl livrés
Exemple 3	livraison de 100% soit 580 hl = aide au taux plein sur les 580 hl	aucune livraison ou inférieure à 80% soit inférieur à 176 hl. = pénalité calculée sur la base de la notification complémentaire des 220 hl et du volume livré pour cette deuxième notification.	
Exemple 4	Livraison totale soit 1 000 hl = aide au taux plein sur 580 hl	aucune livraison = aide à taux plein sur 220 hl livrés antérieurement	800 hl livrés